

16 – Triple lauréat du prix «Égalité, liberté, mixité»

Le binôme de co-référentes à l'égalité du collège chef de file participe avec leurs élèves, pour la troisième année consécutive, au prix «Égalité, liberté, mixité». Une participation récompensée et qui s'inscrit dans la dynamique de l'établissement de lutte contre les stéréotypes, de promotion de la mixité et de l'égalité entre les filles et les garçons.

Territoire : Région : Centre-Val de Loire / Département : Loir-et-Cher (41)

Cité Éducative : Blois

Champs thématiques : Égalité de genre; mixité; lutte contre les stéréotypes et les discriminations.

Groupe cible : Une classe de 4^e par an.

Contexte

Le collège Michel Bégon porte un intérêt particulier à l'égalité filles-garçons qu'il a intégré à son projet d'établissement et ce, avant même sa labellisation Cité éducative. Un diagnostic établi par le collège laisse apparaître que la mixité filles-garçons reste compliquée à appréhender et à vivre au quotidien dans l'établissement. Une problématique dont s'est emparée Sophie Ferrant et Marie-Maxime Hallet, professeures de lettres classiques et d'histoire-géographie. Les enseignantes forment un binôme de co-référentes à l'égalité du collège chef de file depuis trois ans. Elles ont notamment participé à la formation des référent-es de la région Centre-Val de Loire¹. Le binôme se veut être ressource et force de proposition (montage de projet) pour les élèves, les professeur-es, les infirmier-es, les conseiller-ères d'orientation, etc.

C'est une approche globale que propose le binôme dans le cadre de la convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons². Les référentes intègrent la question de l'égalité dans un ensemble d'actions de l'établissement et dans une logique d'interdisciplinarité. Parmi les actions menées, la participation annuelle d'une classe de 4^e au prix «Egalité, liberté, mixité», décerné par la Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité de la Préfecture de région, en partenariat avec le Rectorat.

Objectifs

Les actions visées par le prix «Égalité, liberté, mixité»³ se donnent pour objectif de sensibiliser les élèves et équipes éducatives aux sujets inhérents à l'égalité et à la mixité. Il s'agit notamment de lutter contre les stéréotypes sexués et sexuels. L'attribution des prix se base à la fois sur la cohérence et la pertinence du projet porté au regard des priorités nationales ; sur son diagnostic (avec des indicateurs sexués) ; son rayonnement et enfin sur l'impulsion d'une dynamique nouvelle au sein de l'établissement.

À travers la participation des élèves au concours, les référentes à l'égalité s'emploient à créer un cercle vertueux :

1 – Depuis la rentrée 2018, chaque établissement se doit de nommer un-e référent-e à l'égalité. Son rôle consiste à diffuser une culture de l'égalité (égalité filles-garçons, questions liées à la discrimination, égalité des chances dans l'orientation) au sein de l'école en sensibilisant les élèves et les équipes éducatives. L'académie Orléans-Tours compte (chiffres 2020) un réseau de 304 référent-es pour 202 établissements : 245 femmes et 59 hommes. 30 % des référentes et référents sont CPE, 28 % enseignantes et enseignants, 9,5 % sont infirmiers infirmières et 7 % sont des chefs d'établissement. Source : [académie Orléans-Tours](https://www.ac-orleans-tours.fr/)

2 – Convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif (2019-2024).

3 – Modalités du concours disponibles en ligne – URL : <https://www.ac-orleans-tours.fr/concours-et-prix-122087>

1. En donnant aux élèves un objectif : la finalisation d'un projet concret, présenté à un prix académique.
2. En valorisant leur travail (exposés, productions écrites et audiovisuelles ...), présenté aux élèves de l'établissement et aux institutions (Préfecture, rectorat).
3. En finançant le projet de l'année suivante grâce à la récompense : un financement de 2 000 € est à la clé pour le 1er prix.

L'action

Pour chaque projet (un projet par an, déposé dans le cadre du concours), une classe d'une vingtaine d'élèves de 4^e est concernée. Le choix de la 4^e s'explique par l'année charnière qu'elle représente : changements corporels, apprentissage de la sexualité en cours de Sciences de la vie et de la Terre...

- **En 2019**, avec le projet «Et les femmes alors ?». L'idée était qu'une classe de 4^{ème} accumule des connaissances sur les questions d'égalité et les partage ensuite avec leurs camarades. Les élèves ont constitué un «Panthéon des femmes oubliées de l'Histoire», étudié les «Culottées» de Pénélope Bagieu et en ont lu des extraits dans les autres classes de 4^{ème}. Ils ont réalisé et affiché des supports reprenant le format «Le saviez-vous ?» partout dans le collège et ont imaginé des badges sur les questions d'égalité.
- **En 2020**, les élèves ont réalisé des «Portraits de femmes» oubliées de l'Histoire, à travers des slams. Ces chansons ont nécessité un travail d'écriture préalable, enrichi par les exposés des élèves.
- **En 2021** : «C'est pas leur genre», projet d'animation d'une webradio pendant laquelle les élèves interrogent des artistes blésoises qui réalisent des collages féministes, mais aussi des professionnel·les. Ils ont présenté leur projet rap avec l'artiste nantaise Pumpkin et les femmes étudiées en histoire ; ont réalisé des collages féministes préparés en Arts Plastiques/Enseignement moral et civique/Lettres et des exposés sur des femmes ayant pris le contrepied des stéréotypes de genre de leur époque.

Le travail avec l'artiste Pumpkin s'est déroulé sur 4 séances : les élèves ont d'abord étudié les textes et clips de la rappeuse avant de la rencontrer et de l'interviewer sur son parcours et les problématiques de genre qu'elle défend. Ensuite, les élèves se sont lancés dans la rédaction de leur propre texte (avec des mots clés en rapport avec le harcèlement, les violences faites aux femmes, les stéréotypes...). Pour finir, les collégien·nes se sont lancés dans l'exercice de la récitation de leur texte puis dans son enregistrement au Studio Pôle Nord (studio d'enregistrement du Chato'do, scène musicale blésoise). La compilation des textes des élèves a donné naissance au clip «Stop aux stéréotypes».

Concrètement, les élèves ont eu 2h de co-intervention Histoire/Lettres, 4h d'atelier d'écriture, 2h d'enregistrement de leur morceau, 3h de cours d'Enseignement moral et civique sur les inégalités et la question des droits, 3h de préparation d'exposé plus des ateliers réguliers avec la professeure documentaliste pour la webradio et tous les cours en Lettres et en Histoire sur le sujet.

En parallèle de la participation au concours, une semaine de sensibilisation a été menée autour de la date clé du 8 mars (Journée internationale des Droits des femmes) et dans le cadre de la semaine «Elles»⁴ à Blois :

- L'ensemble des élèves de 4^e ont eu l'occasion de visiter l'exposition «Bien dans leur genre», avec l'intervention du CIDFF sur le respect mutuel dans les relations filles-garçons (2019).
- Le planning familial est intervenu dans l'établissement sur l'éducation sexuelle et le consentement.
- Le collège a travaillé avec l'IUT de Blois sur la thématique «femmes et sciences» pour développer l'ambition scientifique des jeunes filles.

Ressources

■ Moyens humains

- Équipe enseignante et notamment les professeures d'Histoire/Enseignement moral et civique/Lettres, Arts plastiques et documentaliste.
- Intervention de l'artiste Pumpkin et de son équipier et beatmaker Vin'S da Cuero (composition de la musique instrumentale).
- Intervention de l'équipe du Planning Familial 41.
- Intervention du CIDFF.

4 - Événement dans le prolongement de la journée internationale des Droits des femmes organisé à Blois sur une semaine (ateliers, films, concerts, expositions et débats).

- Intervention de l'IUT de Blois.

■ Ressources matérielles

- Exposition interactive «Bien dans leur genre» du CIDFF.
- Studio d'enregistrement pour la réalisation du clip «Stop aux stéréotypes».

Effets

Après les éditions 2019 et 2020, le collège vient de remporter le prix pour la troisième année consécutive. Le prix 2019 a permis de valoriser les élèves puisque cinq d'entre eux sont allés présenter le projet lors de la remise des prix, le mercredi 13 mars 2019 à Orléans. Le prix 2020 a notamment permis aux lauréats de financer l'achat de bandes dessinées «Culottées» de Pénélope Bagieu, illustrant quinze portraits de femmes.

Globalement, les référentes à l'égalité constatent une plus grande ouverture d'esprit et un dépassement de soi des élèves (notamment sur l'enregistrement du clip).

Le projet représente pour eux la possibilité d'aborder certains sujets qui les préoccupent particulièrement les adolescent·es :

- Les perspectives en matière d'orientation abordées à travers la découverte de femmes oubliées de l'Histoire et leur parcours,
- La confiance en soi face à la réussite d'un projet.

Enseignements tirés

■ Les éléments qui favorisent l'action :

- L'interdisciplinarité qui permet d'inscrire les élèves dans une dynamique de projet et de participer à sa réalisation de façon très concrète. En plus des co-interventions Histoire/Enseignement moral et civique/Lettres, l'enseignant·e en Arts plastiques et la professeure documentaliste ont participé au projet à travers la réalisation de collages féministes et la création d'émissions de webradio.
- La rencontre avec l'artiste Pumpkin qui permet la mise en confiance et la réflexion des élèves.

■ Le point de vigilance :

- Le temps de préparation qui peut être très chronophage pour l'équipe éducative (recherches, élaboration des séquences, des séances de co-intervention Histoire/Lettres...).

Partenaires de l'action pour l'année 2021

- Le Chato'Do de Blois et leur studio d'enregistrement «Pôle Nord»
- L'artiste Pumpkin

Contacts

- Laurine RAMÉ-DEGARDIN, coordinatrice de la Cité éducative, Ville de Blois
 - @ : laurine.rame-degardin@blois.fr
- Sophie FERRANT, professeure de lettres et co-référente égalité filles-garçons, Collège Michel Bégon, Blois
 - @ : sophie.ferrant@ac-orleans-tours.fr

En savoir plus

- Convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif (2019-2024) – URL : <https://eduscol.education.fr/1631/les-enjeux-de-l-egalite-filles-garcons>
- «Deux collèges distingués par le prix mixité», La Nouvelle République, 16.03.19 – URL : <https://www.lanouvellerepublique.fr/loir-et-cher/deux-colleges-distingues-par-le-prix-mixite>
- Clip «Stop aux stéréotypes» réalisé par les élèves de 4eC du collège Michel Bégon (Blois), en collaboration avec l'artiste Pumpkin, 30.05.21 – URL : <https://www.youtube.com/watch?v=BEaM6gvV-E4>
- Émissions de webradio «C'est pas leur genre : des femmes s'engagent» réalisées par les élèves de 4eC avec leur professeure



documentaliste, Mme Legeay - URL : <https://audioblog.arteradio.com/blog/98387/podcast/163476/4eme-c-c-est-pas-leur-genre-des-femmes-s-engagent>

- * Expérience présentée à l'occasion du lancement des groupes pilotes thématiques des Cités éducatives (ici, le groupe pilote «Égalité filles-garçons») le 23 septembre 2020.